

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2003-185 DU 30 MAI 2003

Portant promotion à titre Exceptionnel et
Civil dans l'Ordre National du Bénin de
Monsieur KOLAWOLE Antoine IDJI

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 2001-170 du 7 Mai 2001 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Procès-Verbal de l'élection de Monsieur KOLAWOLE Antoine IDJI comme Président de l'Assemblée Nationale ;

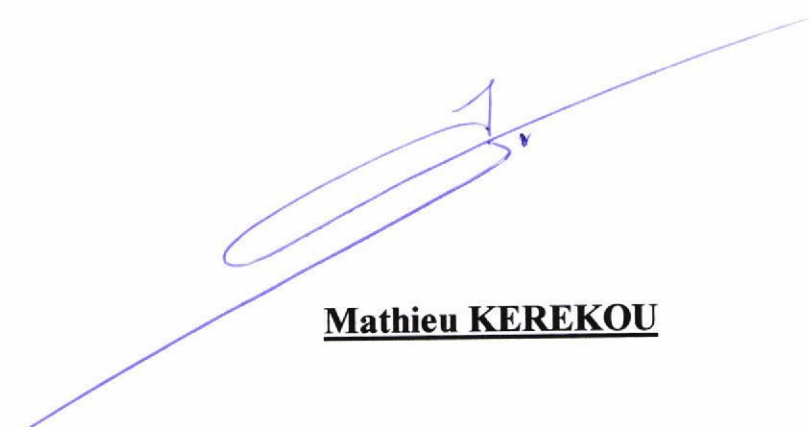
DECRETE :

Article 1er : Est élevé à la dignité de Grand Officier à titre exceptionnel et civil dans l'Ordre National du Bénin conformément à l'article 2 alinéa 2 de la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin, Monsieur KOLAWOLE Antoine IDJI, Président de l'Assemblée Nationale pour prendre rang du 14 Mai 2003, date de son élection au poste de Président de l'Assemblée.

Article 2 : le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 juin 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – HCJ 2 - HAAC 2 – CES 2 - MINISTRES 21 –
GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-DCCT
3 – BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASEG-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSE 1.